

Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif au projet de concentration qui concerne la prise du contrôle exclusif par la société BGI Petroleum Sarl de la société LOCALUB Sarl à travers l'acquisition de 80% de ses parts sociales et des droits de vote y afférents

Conformément à l'article 13 de la loi 104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence telle qu'elle a été modifiée et complétée et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n° 2-14-652 pris pour l'application de la loi 104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence.

Noms des entreprises et groupes concernées :

- L'acquéreur: Société « BGI Petroleum Sarl.» ;
- La cible: Société « LOCALUB Sarl».

Nature de l'opération

- Prise du contrôle exclusif

Secteurs économiques concernés

- Secteur de l'importation et de la distribution d'hydrocarbures.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 1^{er} Juin 2023.

RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

La société BGI Petroleum envisage d'acquérir, sous réserve de la réalisation de certaines conditions suspensives et notamment l'accord du conseil de la concurrence, quatre-vingts pour cent des parts sociales de la société LOCALUB, soit cent vingt mille parts sociales.

La société LOCALUB est une société à responsabilité limitée, immatriculé au Registre du Commerce de Inezgane sous le numéro 6671. La Société a pour objet principal la distribution des hydrocarbures.

Fait à Rabat le 18 mai 2023.